



Association Convergence Communiste de l'Aude



18 rue d'Empaute 11300 LIMOUX 06.80.67.55.21 Mail : contact@acc11.fr Web : acc11.ek.la

DES CHOIX GOUVERNEMENTAUX INACCEPTABLES

A partir d'une opération marketing à l'américaine le capital a réussi, en s'appuyant sur le rejet des forces politiques qui ont gouverné la France ces dernières décennies, à faire élire son poulain Emmanuel Macron. Elu avec à peine 15% des inscrits, il a triomphé au 2^{ème} tour, dans le cadre d'une abstention record, non pas pour son programme ultra libéral mais par le rejet de l'extrême droite.

Très vite, le masque est tombé avec l'annonce du gouvernement composé de transfuges de la droite et du Parti socialiste. Très vite, Macron, appuyé par des députés godillots (une chèvre aurait été élue avec l'étiquette LREM) met en œuvre la politique du capital dictée par l'union Européenne. Pour aller encore plus vite que le 49.3 cher au couple Hollande/Valls, il procède par ordonnances qui bafouent les droits des parlementaires.

VOLONTE DE METTRE AU PILON TOUTES LES CONQUÊTES SOCIALES

Le souverain et sa cour veulent mettre en cause toutes les conquêtes sociales issues de décennies de combats de classe (1936, CNR, 1968 ...). Tout est dans leur viseur : le code du travail, la retraite, la protection sociale, la santé, l'assurance chômage, la formation professionnelle, l'école, les aides au logement, les emplois aidés,...avec l'objectif de favoriser les riches au détriment des modestes et des pauvres, allant même à tenter d'opposer les jeunes aux retraités tout en faisant d'énormes cadeaux au capital (réduction de l'ISF et des cotisations patronales).

Le 1^{er} étage (dixit le 1^{er} ministre) c'est la réforme du code du travail basée sur la philosophie selon laquelle "faciliter les licenciements c'est faciliter les embauches". En fait, ces ordonnances répondent aux attentes du patronat qui applaudit des deux mains au détriment des droits des salariés (actifs, retraités et privés d'emploi) et des prérogatives des organisations syndicales, dont aucune n'a apprécié positivement le texte.

Lors de la lutte contre les lois "Rebsamen, Macron, oui déjà, et enfin EL Khomri" nous avons fait des propositions. Elles sont toujours d'actualité :

« Le CDI redevient la règle du contrat de travail.

Un accord collectif, qu'il s'agisse d'un accord d'entreprise, d'un accord de branche ou d'une convention collective, ne peut pas être remis en cause par la seule volonté d'un signataire comme d'un syndicat minoritaire. Pour tout licenciement pour cause économique, il faut au préalable l'accord des délégués du personnel ou en leur absence, des organisations syndicales du territoire... »(1)

Aujourd'hui devant les nouvelles attaques nous avons d'autres : abrogation de la circulaire européenne sur les travailleurs détachés, protectionnisme social, refonte du droit du logement... Nos propositions servent l'intérêt général : il n'y a pas de progrès économique sans progrès social.

BESOIN CRUCIAL DE RIPOSTES UNITAIRES

Aujourd'hui, la lutte des classes est plus que jamais une réalité au cœur des objectifs du gouvernement et du souverain. Face à cette situation, le monde du travail et les organisations syndicales et politiques ont tout intérêt à agir le plus rapidement et unitairement possible pour empêcher l'application des ordonnances et des autres projets destructeurs et aussi à contribuer à la construction d'une autre société. Dans ce cadre, ACC11 et l'ANC soutiennent les appels syndicaux à manifester le 12 septembre et au-delà (en particulier l'appel de 9 organisations syndicales et associatives de retraités le 28 septembre).

Elles regrettent la démarche solo, hégémonique et récupératrice de la France insoumise qui fait tout pour apparaître comme la seule force d'opposition à Macron.

LA RENAISSANCE D'UN PARTI COMMUNISTE EST URGENTE POUR LE PEUPLE

Pendant des décennies le PCF a été le point d'appui inébranlable et le relais politique des luttes émancipatrices de la classe ouvrière. A l'heure où les acquis sociaux tombent dans l'escarcelle du patronat, à l'heure où les formes d'exploitation changent mais aggravent les conditions de travail et de vie, l'effacement du PCF et ses compromissions avec la social-démocratie se fait cruellement sentir car le peuple n'a plus d'outil politique à sa disposition pour se défendre, riposter, et jeter les bases d'une société socialiste du 21^{ème} siècle.

La renaissance d'un grand parti communiste est du domaine de l'urgence. C'est un défi majeur lancé au peuple qu'ACC11 et l'ANC contribuera à relever. Nous vous appelons à nous rejoindre pour nous y aider.

ACC11 : QUI SOMMES NOUS ?

Militants communistes, nous n'avons pas renoncé aux idéaux révolutionnaires et à ce qui nous semble le meilleur de l'histoire du communisme dans notre pays :

L'engagement dans les luttes aux côtés des exploités,

La défense de la souveraineté nationale et l'attachement à l'internationalisme,

Le combat contre la guerre, l'impérialisme, la xénophobie et le racisme.

Cet héritage a été dilapidé par les directions successives du PCF qui, au nom des "mutations" décidées au Congrès de Martigues en 1995, se sont associées à la politique social-libérale du Parti Socialiste que la majorité des travailleurs et des français ont rejetée, encore aux élections récentes. Après de multiples tentatives de faire modifier cette stratégie suicidaire à l'interne par la création en 1999 d'un collectif de militants rebelles au sein du PCF, la plupart d'entre nous ont quitté le parti et ont créé « Convergence Communiste de l'Aude » (ACC11) en 2001.

Nous voulons travailler à ce que les communistes se rassemblent pour que vive dans ce pays un vrai parti communiste, révolutionnaire et démocratique, capable de contribuer à ouvrir les voies à une alternative au capitalisme. C'est pourquoi, nous nous réjouissons de la création le 16 janvier 2016 de "l'Association Nationale des Communistes" (l'ANC). Peuvent adhérer aux associations ACC11 et/ou ANC tous ceux qui partagent nos valeurs et nos objectifs tout en pouvant rester adhérents d'un parti politique

QU'EST-CE QUE L'ANC (Association Nationale des Communistes)

ANC (extraits des statuts)

Art 2 (...) Cette association a pour objet de rassembler les communistes dans leur diversité (...) En aucun cas elle ne peut se situer en concurrence avec les organisations existantes.....

Par conséquent l'adhésion à l'association, aux buts qu'elle s'assigne, n'est nullement incompatible avec l'appartenance à une autre organisation se réclamant du communisme.

L'association porte un véritable projet de société : participer à inventer le socialisme du 21^{ème} siècle (...)

Art 3 (...) Elle se donne comme priorité de permettre à celles et ceux qui souffrent le plus du capitalisme (chômeurs, précaires, habitant-e-s des quartiers populaires, salarié-e-s confrontés aux bas salaires, personnes victimes du racisme et toute forme de discrimination...) d'être, avec l'ensemble du monde du travail, dans la lutte pour le changement de société, contre l'impérialisme et pour la paix, contre le fascisme et pour le maintien des droits démocratiques. Aucune disposition touchant l'avenir du peuple de France ne doit être prise

BULLETIN D'ADHESION (à retourner à l'adresse en entête)

NOM.....Prénom.....Adresse.....

.....Tel:.....Mail.....

adhère à ACC11 (1) - à l'ANC (1) (rayer la mention éventuellement inutile)

à.....le.....signature